

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**Séance extraordinaire**  
**COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES**  
**ÉCOLE SAINT-LUCIEN**

**Le 25 janvier 2021**

Séance du Conseil d'établissement de l'école Saint-Lucien, tenue virtuellement en visioconférence ce 25<sup>e</sup> jour de janvier 2021 et à laquelle sont présents :

Présent	Absent		
X		Mme Cynthia Laplante	parent
X		Mme Émilie Dupuis	parent
X		M. Yannick Godin	parent
X		Mme Malorie Gagné	parent
X		Mme Vivianne Roux	parent
X		Mme Nathalie Prud'homme	parent
X		Mme Forence-Delphine Bergeron	enseignante
X		Mme Ginette Bonneau	enseignante
X		Mme Tanya Drolet	enseignante
	X	Mme Mélanie Grégoire	service de garde
X		Mme Nathalie Gosselin	enseignante
	X	Mme Mélanie Crichton-Pelletier	professionnelle
X		Vacant	soutien
X		Sans droit de vote	
		Vacant	Communauté
X		Mme Julie Fournier	Directrice par intérim
X		Mme Audrey Cyr	Directrice adjointe par intérim

Proposition de l'ordre du jour

**ORDRE DU JOUR**

- 1) Ouverture de l'assemblée
- 2) Recommandations
- 3) Rédaction des documents
- 4) Nomination d'un représentant pour la réunion du conseil d'administration
- 5) Levée de l'assemblée

- 1) **Ouverture de l'assemblée : 18 h 30**

	<p><b>2) Recommandations :</b></p> <p>Monsieur Godin dépose un document unique dans lequel on trouve les préoccupations et inquiétudes en lien avec la restructuration des bassins du secteur Saint-Eugène et Saint-Lucien.</p> <p>Le C.É identifie les divers impacts quant aux modalités présentées par l'organisation scolaire. Les inquiétudes et préoccupations sont en lien avec les points suivants:</p> <p>Passé-Partout, fratrie, besoins de ressources et besoin pour l'école saint-Lucien, risque des classe multi-niveau, anxiété des enfants, une seule classe par niveau, école déversoir, besoin de stabilité du personnel et des enfants, etc. Il fut entendu que le C.É suivrait de près la situation et adresserait les avis et recommandations à qui de droit en temps et lieu.</p> <p>Le C.É s'inquiète aussi du fait qu'il pourrait ne pas y avoir de direction adjointe dans un cas de baisse de clientèle à l'école Saint- Lucien. Il est décidé que cette inquiétude sera soumise à qui de droit dans un 2e temps.</p>
	<p><b>3) Rédaction des documents :</b></p> <p>Le C.É procède à la rédaction du document final.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité par le C.É.</p> <p>La proposition sera déposée au conseil d'administration le 26 janvier 2021. Voir annexe</p>
	<p><b>4) Nomination d'un représentant pour la réunion du conseil d'administration</b></p> <p>M. Yannick Godin se propose à titre de représentant pour aller présenter les points au C.A. Mme Émilie se propose pour l'accompagner.</p> <p>Les deux propositions sont adoptées à l'unanimité par le C.É.</p> <p>Mme Malorie Gagné et Mme Nathalie Prud'homme seront présentes à titre de parents invités.</p>
	<p>5) Levée de l'assemblée : 21h05</p>

---

Présidence

---

Direction